



AVANT-PROGRAMME

Championnat de Martinique d'aviron de mer 2026

Nom de l'épreuve : Championnat de Martinique d'aviron de mer 2026 - 1X et 2X

Date : dimanche 26 avril 2026

Lieu : plage de Madiana (Schoelcher)

Autorité organisatrice : Ligue Aviron de Martinique (LAM)

Le Championnat de Martinique d'aviron de mer est une épreuve organisée par la Ligue Aviron de Martinique.

Il est destiné à sacrer les champions de Martinique 2026 en solo (1X) et double (2X) des catégories U12, U15, U17, U19, séniors et masters, femmes, hommes et mixte. Il se déroule sur une journée, le dimanche 26 avril 2026 sur la plage de Madiana, à Schoelcher.

1 RÈGLES

1.1 La régates sera régie par :

- Le Code des Régates en mer édité par la Fédération Française d'Aviron
- Le Règlement Sportif 2026 et ses annexes
- Le présent avant-programme.

1.2 Sécurité et équipement : *Gilet obligatoire dans les embarcations, bout de 15 mètres minimum, et crochet avant permettant d'accrocher un cordage flottant accessible au rameur afin de pouvoir le lancer au bateau de sauvetage si nécessaire.*

1.3 Lignes de départ et d'arrivée: Les lignes de départ et d'arrivée seront matérialisées par deux marques de parcours.

1.4 Parcours: Les courses évolueront le long de la côte, entre l'anse Madame, et l'anse Gouraud. L'emplacement des marques de parcours sera précisé sur le plan de course.

1.5 Distance des parcours :

TYPES	CATEGORIES	FEMMES	HOMMES	MIXTE
1X	U12	500m	500m	
1X	U15	1500m	1500m	
1X	U17	3000m	3000m	
1X	U19	3000m	3000m	
1X	Sénior	6000m	6000m	
1X	Master	6000m	6000m	
2X	U12	500m	500m	500m
2X	U15	1500m	1500m	1500m
2X	U17	3000m	3000m	3000m
2X	U19	3000m	3000m	3000m
2X	Sénior	6000m	6000m	6000m
2X	Master	6000m	6000m	6000m

2 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte aux bateaux des classes :

- Un de couple ou solo (1X)
- Deux de couple (2X)

2.2 La compétition est ouverte aux rameuses et rameurs régulièrement licencié(e)s dans des clubs affiliés à la Fédération Française d'Aviron à jour de toutes leurs cotisations (Fédération et Ligue).

Les clubs admissibles devront effectuer les engagements de leur(s) équipage(s) sur l'intranet FFAVIRON (heure de Paris).

Les changements d'équipages et les forfaits devront être déclarés lors de la réunion des délégués, et confirmés par écrit adressé au président du jury à la fin de celle-ci.

***Formulaire de forfait joint en annexe**

2.3 Les compétiteurs doivent être titulaires :

- **d'une licence annuelle 2026** portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition de moins d'un an
- ou **d'une licence annuelle 2026** portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition qui doit dater de moins de 3 ans accompagnée d'une attestation questionnaire de santé « QS-SPORT POUR LES MAJEURS ». Pour les mineurs, l'attestation questionnaire de santé « QS-SPORT POUR LES MINEURS » doit-être fournie avec une autorisation parentale.

3 PROGRAMME

3.1 Inscription générale :

- Ouverture : **Vendredi 3 avril à 8h heure de Martinique (soit 14h heure de Paris)**.
- Forclusion : **vendredi 24 avril 2026 à 7h heure de Martinique (soit 13h heure de Paris)**

3.2 Déclaration des changements d'équipages ou des forfaits : *à la réunion des délégués.*

3.3 Jour et lieu des courses :

- Dimanche 26 avril 2026 - plage de Madiana (Schoelcher).

3.4 Jour et heure de la réunion des délégués :

- Dimanche 26 avril 2026 à 7h45

3.5 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est :

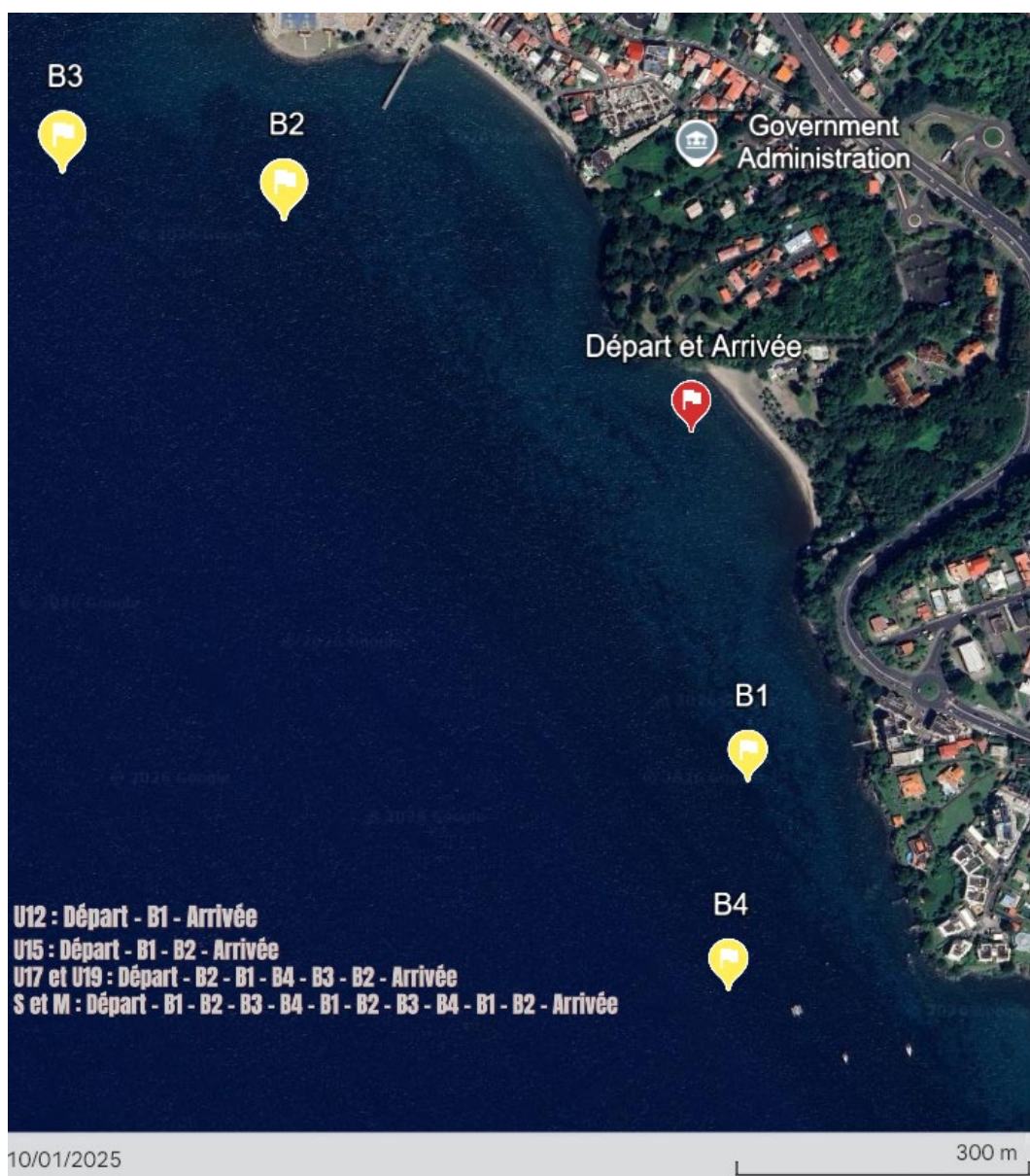
- 8h57

3.6 Horaires prévisionnels des courses :

- 9h00 : SF 2x, MF 2x
- 10h00 : SH 1x, MH 1x
- 10h45 : U12 F2x, U12 H2x et U12 Mi2x
- 11h00 : U15 F2x, U15 H2x et U15 Mi2x
- 11h35 : U19 F1x et U19 H1x, U17 F1x et U17 H1x
- 12h00 : SF1x et MF1x
- 13h00 : SH2x et MH2x
- 13h35 : U15 F1x et U15 H1x
- 14h00 : U19 F2x, U19 H2x, U19 Mi2x, U17 F2x, U17 H2x et U17 Mi2x
- 14h45 : U12 F1x et U12 H1x
- 15h00 : SMi2x et MMi2x

Certaines courses pourront être regroupées en fonction du nombre d'engagé.e.s.

4 PARCOURS



En fonction des conditions climatiques, plusieurs parcours de repli sont envisagés, en direction de la B4, ou de la B3, suivant la météo.

5 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates en toute conscience des risques encourus. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

6 SECOURS

Un service de secours médical équipé, conforme à la réglementation, sera mis en place et sera prêt à intervenir sur l'eau et au sol durant le temps de compétition, du départ de la première course, à l'arrivée de l'ultime participant de la dernière course.

7 ASSURANCE

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile, pour l'épreuve.

8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Ligue Aviron de Martinique : Tel : 0696 44 73 15

Mail: LR15@ffaviron.fr

Président de Jury: Laurent Edmond

Directeur de course: Étienne Deleau

Comité d'équité: Étienne Deleau - Laurent Edmond - Ludgy Vestris